

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-6 24SGADL0034

**SEANCE DU
11 AVRIL 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 53
Date de convocation : 5 avril 2024
Date d'affichage : 16 avril 2024

OBJET : Budget annexe transports - Vote du compte administratif 2023

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 15 • n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 avril à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Embarcadère (Salle Bourdelle) - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Christiane MATHOS
M. David MARTI
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. BUISSON (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)
Mme FALLOURD (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. LACOUR (pouvoir à M. Didier LAUBERAT)
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
M. REPY (pouvoir à M. Noël VALETTE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Enio SALCE



Vu l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales relatif au vote du compte administratif,

Le rapporteur expose :

« Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements de recettes et dépenses effectivement réalisés de l'année. Il doit être présenté dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Il s'agit du bilan financier de l'ordonnateur. Son vote est précédé par le vote du compte de gestion. Il est présenté globalement de manière à pouvoir comparer les évolutions par rapport au compte administratif précédent.

L'exécution du budget transports se présente de la manière suivante:

I -Les dépenses de fonctionnement pour 4 590 924,86 € HT

Dépenses de fonctionnement	CA 21	CA 22	BTV 23	CA 23	CA23/CA22
Charges à caractère Général (011)	3 609 378	4 140 602	4 474 737	4 275 582	3,26%
6 11 - Contrats	3 553 340	4 102 937	4 412 137	4 229 039	3,07%
6 132 - Locations immobilières	0	7 229	5 000	4 335	-40,04%
6 14 - Charges locatives	0	1 907	2 000	636	-66,65%
6 1558 - Autres biens mobiliers	28 053	15 053	34 144	31 304	107,95%
6 156 - Maintenance	112	165	2 356	0	-100,00%
6 17 - Etudes et recherches	4 100	0	0	0	
6 248 - Divers	16 714	7 000	12 700	4 699	-32,87%
6 37 - Autres impôts, taxes et versements	7 059	6 311	6 400	5 570	-11,74%
Charges de personnel (012)	25 000	32 612	102 558	41 112	26,06%
Dépenses imprévues (022)	0	0	150 000	0	
Autres charges de gestion courante (65)	170	4 315	5 000	177	-95,90%
Charges exceptionnelles (67)	1 581	0	0	0	
Dotations provisions (68)		23	0	0	-100,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 636 128	4 177 552	4 732 295	4 316 871	3%
Virement à la section d'investissement	0	0	2 461 804	0	
Opérations d'ordre (042)	376 490	321 277	290 000	274 054	-14,70%
Total dépenses de fonctionnement	4 012 619	4 498 830	7 484 099	4 590 925	2,05%

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement, hors dépenses imprévues, s'élève à 94 % par rapport à la dotation totale votée en 2023. Elles présentent une hausse de 3% par rapport au CA 2022.

Les charges à caractère général s'élèvent à 4 316 871 € et sont consacrées, majoritairement, aux dépenses liées au contrat de transport urbain avec Creusot Montceau Transport et au marché de transport à la demande (TAD) pour plus de 4,2 M€. L'évolution par rapport au CA 2022 vient principalement de la révision de prix appliquée à partir de 2023.

Le remboursement des charges de personnel au budget principal s'élève à 41 112 €.

Les autres charges de gestion courante enregistrent les remboursements aux communes du versement mobilité pour les personnels logés ou transportés.

La dotation aux amortissements s'élève à 274 054 €.

II -Les recettes de fonctionnement pour 5 347 493,60 € HT

Recettes de fonctionnement	CA 21	CA 22	BTV 23	CA 23	CA23/CA22
Régie transports (70)	275 317	367 535	401 000	411 106	11,85%
Versement mobilité (73)	3 960 649	4 290 151	4 000 000	4 452 172	3,78%
Subventions d'exploitation (74)	0	0	0	83 403	
Autres produits de Gestion courante (75)	30 402	330 791	357 700	330 791	0,00%
Produits exceptionnels (77)	1 205	30 125	5 300	70 021	132,44%
Excédent de fonct. reporté (002)	0	0	2 720 099	0	
Total recettes réelles de fonctionnement	4 267 572	5 018 602	7 484 099	5 347 494	6,55%
Opérations d'ordre (042)	447 630	0	0	0	
Total recettes de fonctionnement	4 715 202	5 018 602	7 484 099	5 347 494	6,55%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 347 494 € en 2023.

La principale ressource du budget des transports provient du versement mobilité pour 4 452 172 € et est en augmentation de 3,78% par rapport à l'année 2022. Cela traduit ainsi un certain dynamisme de l'activité économique du territoire puisque pour mémoire, sont redevables au financement du service transports, tous les employeurs qui emploient 11 salariés et plus.

Les autres recettes issues de la régie transports (ventes de titres de transport et transport à la demande) s'élèvent à 411 106 €. Elles présentent une évolution de +11,8% par rapport à 2022 et traduisent une évolution de la fréquentation du réseau.

Les autres produits de gestion courante correspondent, en majorité, à la redevance d'affermage et domaniale versée par le délégataire, destinée à compenser les moyens mis à disposition par la CUCM (327 825 €).

Enfin, il est également constaté en chapitre 74, le versement d'une aide exceptionnelle par l'Etat d'un montant de 83 403 € dans le cadre du dispositif mis en place d'un montant de 100 millions d'€ consacré aux autorités organisatrices de la mobilité (hors Ile-de-France) en soutien aux difficultés rencontrés notamment de hausse de l'énergie.

III -Les dépenses d'investissement pour 44 763 € HT

Les dépenses d'investissement sont de 44 763 €, uniquement en opérations réelles.

Dépenses d'investissement	CA 21	CA 22	BTV 23	CA 23	Conso (%)
Emprunts et dettes assimilées (16)			44 763	44 763	
Immobilisations incorporelles (20)	0	0	10 000	0	0%
Immobilisations corporelles (21)	2 092	9 743	4 030 518	0	0,0%
Dépenses imprévues (020)	0				
Total dépenses réelles d'investissement	2 092	9 743	4 085 281	44 763	0,0%
Opérations d'ordre (040)	447 630	0	0	0	
Total dépenses d'investissement	449 722	9 743	4 085 281	44 763	0,0%

Les dépenses réelles d'investissement concernent uniquement la première échéance de remboursement de l'avance qui avait été accordée par l'Etat pour les Autorités Organisatrices de la Mobilité, suite à la crise sanitaire.

IV - Les recettes d'investissement pour 274 054,04 € HT

Recettes d'investissement	CA 21	CA 22	BTV 23	CA 23
Excédent reporté (001)	0	0	1 033 478	0
Emprunts (16)	0	0	300 000	0
Total recettes réelles d'investissement	0	0	1 333 478	0
Virement section de fonctionnement (021)	0	0	2 461 804	0
Opérations d'ordre (040)	376 490	321 277	290 000	274 054
Total recettes d'investissement	376 490	321 277	4 085 281	274 054

Les recettes d'ordre correspondent aux amortissements des immobilisations.

Ces recettes vont permettre de financer prochainement l'acquisition de nouveaux bus.

V - Résultats de l'exercice 2023

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un excédent de 756 568,74 € et la section d'investissement un excédent de 229 291,04 €, soit un excédent global pour l'exercice 2023 de 985 859,78 €.

Ces résultats, une fois corrigés des résultats de l'exercice antérieur, sont ramenés à 3 476 667,62 € d'excédent pour la section de fonctionnement et 1 262 768,93 € d'excédent pour la section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 4 739 436,25 €.

Il convient de noter que l'affectation des résultats fait l'objet d'une délibération distincte.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
Etant précisé que M. David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote,

DECIDE

- D'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe Transports.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 avril 2024
et publié, affiché ou notifié le 16 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Meunier', enclosed within a thin black rectangular border.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Meunier', enclosed within a thin black rectangular border.